

Responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien - option : circulation aérienne ou opérations aériennes - contrôle en route, ou opérations aériennes - contrôle d'interception

RNCP35018 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311r
Formacode(s)	31876
Code(s) ROME	N2202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	16/06/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Commandement de l'aviation de l'armée de terre	—	Former et organiser l'évaluation
commandement des Forces aériennes - BACE	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

- La certification répond au besoin de l'employeur

La certification de responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien répond au besoin de l'armée de l'air et de l'armée de terre de disposer de personnels qualifiés et compétents susceptibles d'assurer dans des conditions optimales de sécurité la permanence de la circulation aérienne militaire, mais également civile. En effet les infrastructures (pistes, tours de contrôle, centre de contrôle) sont parfois partagées entre l'usage militaire et civil. Le contexte d'emploi, très exigeant sur le plan de la densité du trafic aérien comme sur celui de la sécurité des personnes et des biens, nécessite un niveau de compétences et de technicité que ces deux armées souhaitent reconnaître.

- La certification répond au futur besoin de reconversion dans le civil des militaires en fin de carrière.

Initialement recrutés sans expérience professionnelle dans le domaine d'emploi, les militaires affectés à ces fonctions ont suivi des formations qu'ils ont validées. Ils ont été ensuite affectés sur des emplois qui leur ont permis de développer des compétences et d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Les brevets et certificats militaires, bien que nécessaires à l'exercice de l'emploi et à la promotion interne, ne sont pas reconnus en dehors du ministère des armées. Par conséquent, à défaut d'un enregistrement au RNCP, les titulaires

ne peuvent faire valoir l'expérience significative qu'ils ont acquise.

L'enregistrement de cette certification au RNCP permettra aux titulaires de faire reconnaître et valoriser l'expérience acquise au cours de leur carrière militaire, au moment où ils quitteront l'institution et entameront une démarche de reconversion, qu'il s'agisse d'une recherche d'emploi ou d'une reprise d'études.

- La certification répond aux souhaits de promotion interne au sein de l'institution militaire

Enfin, l'obtention de la certification peut permettre de relancer la carrière du militaire au sein de l'institution, soit par promotion interne, dans le cas d'une délivrance du brevet militaire correspondant, soit par prolongation ou renouvellement de contrat de travail, dans un emploi correspondant à la certification.

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien est chargé des activités suivantes :

- Rendre le service du contrôle de la CAM et/ou de la CAG
- Rendre le service d'information de vol
- Assurer le service d'alerte et d'assistance en vol aux profits des aéronefs en CAM ou en CAG
- Gérer les situations d'urgence, dangereuses et les pannes d'équipement
- Communiquer en langue anglaise
- Garantir un haut niveau de sécurité dans la gestion du trafic aérien
- Surveiller le fonctionnement des différentes positions de contrôle dans les espaces aériens sous sa responsabilité
- Surveiller l'état des moyens technico- opérationnels
- Gérer l'équipe de contrôleurs aériens
- Dispenser et organiser la formation professionnelle à destination des contrôleurs aériens du centre de contrôle

Selon l'option choisie, le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien exerce les activités suivantes : Pour l'option : Circulation aérienne

- Superviser le contrôle, la surveillance et le guidage au profit des aéronefs évoluant en CAM et en CAG, dans les espaces aériens sous la responsabilité de l'approche
- Superviser le contrôle, la surveillance et le guidage au profit des aéronefs évoluant en CAM et en CAG, dans les circuits d'aérodrome et au sol

Pour l'option : Opérations aériennes – contrôle en route

- Superviser le contrôle, la surveillance, le guidage au profit des aéronefs évoluant en CAM, dans un centre de contrôle civil, en environnement dense
- Gérer des informations aéronautiques
- Participer aux missions de sûreté aériennes

Pour l'option : Opérations aériennes – contrôle d'interception

- Superviser l'activité opérationnelle dans la zone de responsabilité de l'organisme de contrôle
- Assurer le cas échéant

le contrôle, la surveillance, le guidage au profit des aéronefs évoluant en CAM, dans tout ou partie de la zone de responsabilité de l'organisme de contrôle, dans le cadre de la posture permanente de sûreté ou hors mission d'interception

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire de la certification est capable de :

- Accélérer et ordonner la circulation aérienne.
- Prévenir les collisions entre aéronefs ou aéronef et un obstacle.
- Fournir les avis et renseignements utiles à l'exécution sûre et efficace des vols.
- Participer au service d'alerte
- Participer à la mission d'assistance en vol
- Fournir toute l'aide possible à un aéronef en difficulté
- Gérer les pannes d'équipements Sol
- Communiquer et se faire comprendre en anglais professionnel, conformément aux exigences européennes et aux textes en vigueur
- Décliner les directives en matière de Système de Management de la Qualité et de la Sécurité (SMQS)
- Utiliser les principes de fonctionnement du facteur humain
- Identifier, afin d'anticiper les actions à conduire, les problèmes liés aux facteurs humains, matériels ou techniques
- Superviser les activités d'un secteur de contrôle en coordination avec les autres secteurs et en relation avec le supérieur direct
- Garantir un haut niveau de sécurité en s'assurant du respect de la réglementation et des consignes spécifiques à

l'espace aérien surveillé (circulation aérienne générale et circulation aérienne militaire).

- Superviser l'état technico-opérationnel des moyens de visualisation et de communication
- Organiser l'activité et répartir les postes de travail des contrôleurs aériens en fonction de leurs qualifications.
- Coordonner les activités du personnel du secteur de contrôle.
- Encadrer l'entraînement des personnels de son secteur en formation par alternance
- Assurer le suivi de la formation du personnel.

Selon l'option choisie, le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien est capable de :

Pour l'option « circulation aérienne » :

- Répartir et diriger le personnel sur les différentes positions de contrôle en fonction de l'évolution de la charge de travail.
- Gérer le contrôle d'approche des aéronefs, à l'arrivée, au départ et en transit avec l'aide ou non d'un radar.
- Assurer les approches en finale avec le radar de précision.
- Assurer la surveillance, le contrôle et le guidage des aéronefs et des véhicules de piste sur l'aire de manœuvre
- Assurer la surveillance et le contrôle des aéronefs en vol et dans les circuits de piste

Pour l'option « opérations aériennes – contrôle en route » :

- Répartir et diriger le personnel sur les différentes positions de contrôle en fonction de l'évolution de la charge de travail.
- Contrôler en route plusieurs aéronefs en CAM, simultanément
- Contrôler des missions particulières
- Exploiter la messagerie aéronautique
- Participer à l'exécution des mesures de sûreté aérienne

Pour l'option « opérations aériennes – contrôle d'interception » :

- Répartir et diriger le personnel sur les différentes positions de contrôle en fonction de l'évolution de la charge de travail.
- Effectuer la gestion tactique de l'activité aérienne
- Participer aux missions de sûreté aériennes
- Assurer les missions de défense aérienne
- Tenir la position de contrôle à la cabine multiservices
- Assurer le contrôle des aéronefs effectuant des activités en zones réservées autres que les activités de sûreté et de défense aérienne

Blocs de compétences

RNCP35018BC01 — Gestion du trafic aérien

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accélérer et ordonner la circulation aérienne.
- Prévenir les collisions entre aéronefs ou aéronef et un obstacle.
- Fournir les avis et renseignements utiles à l'exécution sûre et efficace des vols.
- Participer au service d'alerte.
- Participer à la mission d'assistance en vol.
- Fournir toute l'aide possible à un aéronef en difficulté.
- Gérer les pannes d'équipements Sol.
- Communiquer et se faire comprendre en anglais professionnel, conformément aux exigences européennes et aux textes en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

RNCP35018BC02 — Sécurité aérienne

LISTE DE COMPÉTENCES

- Décliner les directives en matière de Système de Management de la Qualité et de la Sécurité (SMQS).
- Utiliser les principes de fonctionnement du facteur humain.
- Identifier, afin d'anticiper les actions à conduire, les problèmes liés aux facteurs humains, matériels ou techniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe, d'une section ;

Suivi de l'entraînement "team Ressource Management" ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle Entretien avec les professionnels du jury

RNCP35018BC03 — Supervision de l'activité aérienne

LISTE DE COMPÉTENCES

- Superviser les activités d'un secteur de contrôle en coordination avec les autres secteurs et en relation avec le supérieur direct.
- Garantir un haut niveau de sécurité en s'assurant du respect de la réglementation et des consignes spécifiques à l'espace aérien surveillé (circulation aérienne générale et circulation aérienne militaire).
- Superviser l'état technico-opérationnel des moyens de visualisation et de communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

RNCP35018BC04 — Responsabilité organisationnelle de l'équipe de contrôleurs aériens

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser l'activité et répartir les postes de travail des contrôleurs aériens en fonction de leurs qualifications.
- Coordonner les activités du personnel du secteur de contrôle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

RNCP35018BC05 — Formation professionnelle des contrôleurs aériens

LISTE DE COMPÉTENCES

- Encadrer l'entraînement des personnels de son secteur en formation par alternance.
- Assurer le suivi de la formation du personnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

RNCP35018BC06 — OPTION « Circulation aérienne »

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répartir et diriger le personnel sur les différentes positions de contrôle en fonction de l'évolution de la charge de travail.
- Gérer le contrôle d'approche des aéronefs, à l'arrivée, au départ et en transit avec l'aide ou non d'un radar.
- Assurer les approches en finale avec le radar de précision.
- Assurer la surveillance, le contrôle et le guidage des aéronefs et des véhicules de piste sur l'aire de manœuvre.
- Assurer la surveillance et le contrôle des aéronefs en vol et dans les circuits de piste.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

RNCP35018BC07 — OPTION « Opérations aériennes – contrôle en route »

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répartir et diriger le personnel sur les différentes positions de contrôle en fonction de l'évolution de la charge de travail.
- Contrôler en route plusieurs aéronefs en CAM, simultanément.
- Contrôler des missions particulières.
- Exploiter la messagerie aéronautique.
- Participer à l'exécution des mesures de sûreté aérienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

RNCP35018BC08 — OPTION « Opérations aériennes – contrôle d'interception »

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répartir et diriger le personnel sur les différentes positions de contrôle en fonction de l'évolution de la charge de travail.
- Effectuer la gestion tactique de l'activité aérienne.
- Participer aux missions de sûreté aériennes.
- Assurer les missions de défense aérienne.
- Tenir la position de contrôle à la cabine multiservices.
- Assurer le contrôle des aéronefs effectuant des activités en zones réservées autres que les activités de sûreté et de défense aérienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

Évaluation continue en unité au sein d'une équipe ;

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques ;

Compte-rendu de l'activité réalisée.

Voie VAE :

Étude du livret d'expérience professionnelle ;

Entretien avec les professionnels du jury

Et/ou

Mise en situation pratique sur simulateur de gestion du trafic aérien incluant la résolution d'une ou plusieurs situations problématiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien exerce principalement son activité dans les centres de contrôle aérien relevant du ministère des armées ou de l'aviation civile ou des deux. Chaque centre peut compter de trente à cent de personnes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Contrôleur aérien ;
- Responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien est soumis aux différents règlements européens, loi et arrêté français concernant les règles et services de la CAM et de la CAG, les différents textes de la Direction de la Sécurité Aéronautique d'État et des armées.

Le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien – option circulation aérienne est titulaire de la licence civile de contrôleur de la circulation aérienne.

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi.

Selon les postes occupés, un niveau de d'habilitation « confidentiel défense, « secret défense » ou « secret OTAN » peut être requis. L'habilitation n'est pas délivrée avec la certification.

Pour l'ALAT, le responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien- option circulation aérienne – est doté d'un pouvoir de police. Il est commissionné par le commandant d'aérodrome pour rendre les services de la CA dans les espaces dont il est responsable.

Pour l'armée de l'air, seuls quelques responsables opérationnels du contrôle du trafic aérien sont assermentés par le tribunal de grande instance et commissionnés dans leur zone de responsabilité.

À ce titre, il procède aux constatations d'infractions aux dispositions prévues dans les livres I, II et V du code de

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	3 100 €
Familles professionnelles (FAP)	J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	530
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	55 %
Familles professionnelles (FAP)	J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'obtention de la certification par formation nécessite de justifier des conditions cumulatives suivantes :

- Pour l'armée de l'air :

1. Avoir réussi à l'examen de connaissances générales des maîtres contrôleurs ;
- 2.

Être titulaire de l'une des mentions suivantes ou équivalentes (pour les anciennes qualifications) :

- . chef section vigie (CSV),
- . chef section approche (CSA),
- . chef section CAM Assistant (CSCAM AST),
- . chef section CAM (CSCAM),
- . Fighter Allocator (FA).

- Pour l'armée de terre :

La certification professionnelle de « responsable opérationnel du contrôle du trafic aérien, option circulation aérienne » est décernée sous réserve du respect des prérequis suivants :

1. Avoir suivi et totalement validé la formation du brevet supérieur de technicien de l'armée de Terre pour le domaine du contrôle aérien ;

2. Être titulaire de la qualification « Maître Contrôleur », conformément aux instructions régissant le domaine du contrôle aérien dans l'ALAT.

Pour les deux armées :l'accès à la formation préparatoire à la certification nécessite de justifier des conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire du baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent (niveau IV) ;
2. Être titulaire du brevet de premier contrôleur (de circulation aérienne ou des opérations aériennes) ;
3. D'être déclaré médicalement apte à l'emploi.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Pour l'armé de l'air :

Président :

Commandant de la BACE ou son représentant ;

Membres :

Chef du bureau « contrôle »,

Chef de la division formation « contrôle »,

Deux représentants de la division « contrôle » ou instructeurs.

Pour l'armée de terre :

Le président, chef du BSNA de COMALAT,

1 officier de COMALAT qualifié Maître contrôleur, rapporteur du jury,

1 officier contrôleur des forces qualifié Maître contrôleur,

1 sous-officier contrôleur des forces qualifié Maître contrôleur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Pour les deux armées :

Président :

Commandant de l'organisme certificateur ou son représentant ;

Membres :

Un représentant « employeur »,

Un titulaire de la certification,

Le responsable de la formation,

Un instructeur.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 16/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	21	—	100 %	100 %
2016	27	—	100 %	100 %
2015	9	—	100 %	100 %
2013	23	—	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41894

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35018/>